Ethique et nouvelles demandes d'aide médicale à la procréation Orléans, avril 2022

« Seul le dépli est important » Henri MICHAUX

Les notes et remarques suivantes ont été réfléchies d'un point de vue extérieur aux praticiens de l'Aide Médicale à la Procréation (AMP) mais avec, toujours à l'esprit, les inquiétudes, difficultés et même parfois angoisses qui ont été rapportées à propos des demandes d'AMP formulées depuis la promulgation de la loi bioéthique de 2021, en particulier celles venant des « femmes non mariées ».

Il s'agira de partir de quelques réflexions sur ce terme d'éthique si délicat à utiliser, pour en venir plus précisément à ces nouvelles demandes et à ces « entretiens particuliers » qui devraient permettre idéalement de les comprendre, de leur donner contenu, de les connaître et de les reconnaître.

Remarques sur les difficultés du recours au terme « éthique »

Ce mot de « éthique » est un terme assez « piégeux », comme on le dit en montagne parfois de l'état de la neige, ou d'un pierrier par exemple : il apparaît facile d'accès, d'abord, d'utilisation, mais réserve souvent de désagréables surprises et des impensés à celui qui s'y aventure sans réfléchir.

Ainsi par exemple pour l'emploi de la notion de « dignité humaine » par exemple . On comprend vite que la simple invocation de la « dignité humaine » dans un débat possède une grande puissance de persuasion : L'emphase de la formule permet de placer celui qui la défend ou la protège comme un grand humaniste, et toute contestation de l'interprétation qui en est faite apparait dès lors comme émanant d'un ennemi de l'humanité. Qu'est donc la « dignité humaine » ? Qui ne sait qu'elle peut être invoquée de milles façons, toutes différentes et même contradictoires entre elles¹.

Il en va de même avec l'équivalent de l'éthique qu'est la « morale ». Ruwen OGIEN a montré jusqu'où la bonté humaine, valeurs positive s'il en est, comme les choix moraux ou éthiques dictés par le souci de l'autre n'avaient rien d'évident, quand bien même ils faisaient apparemment l'unanimité. Quelques variations dans les conditions extérieures peuvent plonger l'homme moral et plein de bonté envers autrui dans des conflits éthiques ou moraux indépassables et le conduire à des comportements qu'il jugeait quelques instants auparavant comme absolument immoraux².

Avec Vladimir YANKELEVITCH, c'est nommément « le paradoxe de la morale » qui est mis en lumière, où il apparaît qu'il s'agit de « faire tenir le maximum d'amour dans le minimum d'être » ou de « doser le minimum d'être ou de mal nécessaire compatible avec le maximum d'amour » . Tâche quasi impossible, souvent paradoxale. L souci altruiste peine souvent à se conjuguer avec la douleur d'exister.

¹ Voir *Dignité humaine, le plus flou des concepts,* Olivier CAYLA, Le Monde, 3 janvier 2003

² Voir L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine, Ruwen OGIEN Grasset, 2011

Quoiqu'il en soit, c'est le plus souvent lors des moments de « crise » que les véritables questions éthiques se posent. Ainsi en a-t-il été, pour ce qu'il en est de l'éthique médicale, lors du second procès de Nuremberg de 1947, celui des médecins nazis qui se sont livrés à des expérimentations sur des populations captives. A l'issue du procès, les juges américains sont parvenus à rédiger le célèbre Code de Nuremberg qui établit les conditions dans lesquelles la relation entre un chercheur ou expérimentateur et un sujet humain est acceptable (à commencer par la règle du consentement)...Mais il aura fallu plus de 50 ans pour que cette « nouvelle relation humaine », distincte de la relation médecin-malade, trouve des repères moraux et éthiques acceptés par tous. La pandémie de Covid19 a montré d'ailleurs que tout n'était pas encore aussi stabilisé qu'il le faudrait, on a entendu ici et là d'aucun crier au scandale et refleurir l'expression de « cobaye humain » que l'on ne pensait pas ré-entendre en matière de recherche biomédicale.

Avec les nouvelle demandes d'AMP, ne pressentons-nous pas une autre « crise » de l'éthique médicale ? N'est-ce pas également une « nouvelle relation humaine » qui est en train de se dessiner ? Le Comité National d'Ethique, saisi sur la question et sans l'avis duquel aucune loi n'aurait pu voir le jour, ne s'y est pas trompé qui précise dans son avis sur les demandes sociétales d'AMP qu'elles nouent de « nouvelles relations humaines entre ceux qui y font appel, les fournisseurs de ressources biologiques, l'enfant qui en est issu, les tiers du monde médical et de la société ». Combien de temps sera-t-il nécessaire pour stabiliser ces nouvelles relations, les définir correctement, les rendre acceptables par tous ?

Il y a là en quelque sorte les germes d'une difficulté, et peut-être même effectivement d'une « crise éthique » qui ne peut qu'être assez angoissante pour ceux qui y sont plongés, tant elle mettra sans doute également des années à se stabiliser : c'est celle qui situe les professionnels de l'AMP comme des « prestataires de service » à qui on s'adresse pour « avoir un enfant ».

Accueillir les demandes des femmes non mariées

« Avec les couples de femmes , on s'y retrouve , on sait faire durant les entretiens »

« Mais c'est plus difficile avec les femmes non mariées. Elles sont fortes. Ne veulent pas trop réfléchir ni ne savent quelle histoire raconter ». « Elles ne se supportent pas sans enfant à l'âge qu'elles ont. L'enfant n'est plus le fruit d'un couple, d'un amour. Leur désir d'enfant sera comblé avec l'arrivée de l'enfant. C'est tout. Ça nous fait basculer en prestataire de service ». Ces propos viennent de collègues expérimentés de votre champ.

Comment parvenir alors à se lier, à se relier à ces demandes lorsqu'elles nous sont adressées et qu'il faut y répondre? Comment s'en approcher au plus près, en accueillir toutes les facettes ?

Il peut être utile ici de repartir de ce qui est familier à tout consultant d'AMP. Je veux parler de sa capacité à mener un entretien. Ce mot d'« entretien » est d'ailleurs très intéressant à relever. C'est d'ailleurs celui qui a été choisi dans le texte de loi qui parle des « entretiens particuliers » qui doivent permettre de valider les demandes. Il se distingue du mot à

³ Avis n° 126 du 15 juin 2017 du CCNE. Notons au passage que cet avis différencie déjà fortement les demandes des couples de femmes et celles des femmes seules sans parvenir pour autant à établir solidement cette différence pressentie et seulement esquissée.

connotation plus médicale de « consultation » , mot pourtant d'une richesse infinie pour qui veut bien l'entendre⁴.

L'entretien est tout autant un substantif qu'un gérondif. Il désigne le temps de la parole autant que l'acte de parole : réaliser un entretien, c'est autant communiquer, échanger, informer, que l'acte lui-même de s'entretenir. C'est-à-dire que l' « entretien » nomme autant la chose que la relation en acte. L'entretien est mouvement, échange, rencontre entre des mobiles distincts qui ne cessent d'être simultanément présents et absents l'un à l'autre. Nous n'existons que de nous entretenir mutuellement⁵.

Avec l'ouverture de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules, les professionnels ne se trouvent plus tout à fait dans une situation de consultation mais bien dans une situation d'entretien mutuel. Voilà en effet que ces demandent entretiennent autant qu'elles sont entretenues par les progrès et l'attention des équipes de PMA. Il y a là peut-être une voie qui permettra de mieux réfléchir et de mieux reconnaître ces « nouvelles relations humaines ». Accepter d'être « entretenu » par ces demandes est une des voies de réflexion qui pourrait être suivie car elle permet de les considérer au plus près. Elle permet peut-être aussi de se relier à une dimension plus radicalement éthique : «L'éthique est fondamentalement une exigence : on ne peut pas vivre n'importe comment. Il est nécessaire de mener une vie qui soit… » c'est ainsi que le philosophe Alain CUGNO définit explicitement l'éthique . Sa formule peut se conjuguer pour les équipes d'AMP comme « On ne peut pas travailler n'importe comment. Il est nécessaire de mener son travail, ces entretiens, d'une façon qui soit… ». La pensée marque ici évidemment une hésitation : le contenu de cette exigence ne peut se définit que différemment pour chacun. Pour CUGNO, ce sera l'exigence d'être heureux, de pouvoir jouir de soi-même « quand on se tient devant l'essentiel, devant l'immense ».

LA question éthique qui domine toutes les autres devient : devant quoi, devant qui vivez-vous ? Que j'aimerais traduire ici en : devant qui et pour quoi travaillez-vous ? Pouvez-vous en être heureux et fiers ?

« Il faut qu'une vie ressemble à quelque chose, indépendamment de la règle, de la morale » ajoute CUGNO comme je voudrais ajouter qu'il faut que ces « entretiens particuliers » ressemblent à quelque chose, indépendamment de toute règle morale pré-établie et de tout préjugé!

Avec cette notion d'entretien et cette exigence qu'ils « ressemblent à quelque chose », on entrevoit peut-être quelques ressources pour conjurer l'inquiétude et l'angoisse qui peut venir devant ces demandes d'enfant « sociétales » . Elles délogent les professionnels de l'AMP de nombre de leurs assises médicales et les placent devant de nouvelles responsabilités, encore peu définies. A charge pour eux d'y réfléchir, de s'en parler, d'en communiquer les éléments déjà repérables à la communauté.

S'entretenir de ce qui change

Si les demandes sociétales adressées par les couples de femmes sont accueillies sans difficulté en entretien, il en va tout autrement pour les femmes non mariées. Il se dit qu'ils sont menés ou devraient être menés en pensant à l'avenir de l'enfant à naître, en insistant sur les aléas qui

⁴ Voir La consultation Jean-Christophe WEBER, Coll. Question de soins, PUF

⁵ Voir les travaux de Guy LAFON sur le sujet

⁶ Voir Alain CUGNO, entretien enregistré pour la fondation OSTAD ELAHI, https://www.fondationostadelahi.tv/interviews/alain-cugno-definition-de-lethique/

peuvent miner, au quotidien comme exceptionnellement, les familles monoparentales plus que les autres familles...Vient alors l'idée qu'il serait bon que ces femmes seules viennent accompagnées par une « personne ressource », comme si la rencontre avec cette demande solo était vraiment difficile à soutenir. Et c'est probablement un fait indépassable.

Le rapport parlementaire qui a présidé à la rédaction de la loi s'est interrogé sur ces demandes solo et a cherché à prendre appui sur les travaux de sociologues. On peut ainsi lire dans le rapport des députés que « s'agissant des femmes seules, Mme Dominique Mehl souligne le fait qu'elles se détournent de l'adoption pour les mêmes raisons que les couples de femmes ou les couples hétérosexuels, à savoir le désir de porter l'enfant, d'avoir un nouveau-né, pour ne pas construire le projet familial avec un enfant lesté par un passé d'abandon mais avec un enfant réellement désiré ». Cela s'énonce-t-il également dans les bureaux fermés des services d'AMP? D'autres motivations sont-elles avancées? Que disent, que parviennent à dire et à faire entendre les femmes seules? Un évident travail de recueil de paroles, de situations, de désirs est à l'œuvre durant ces entretiens particuliers autant qu'en retour, les consultants informent sensibilisent, rendent accessible un savoir médical et scientifique, juridique aussi, sur la procréation et la filiation.

Plus loin dans le rapport, la même D. MEHL est citée à propos de la maternité solo : c'est un mouvement qui semble à peu près irréversible dans la mesure où il découle des mutations de l'engagement professionnel, de l'allongement des études et de toutes ces conditions qui font qu'on se décide plus tardivement à faire un enfant. On comprend ici ce qui a tant surpris, à savoir cet afflux des demandes qui a submergé en quelques semaines les secrétariats des CECOS et provoqué malaise et parfois même un peu de rejet.

On trouve également chez une juriste comme Marcela IACUB, bien connue des services d'AMP puisqu'elle a beaucoup travaillé sur le sujet, des propos décisifs sur l' « auto partenariat » ou la « soligamie » accompagnant le « single positivy movement » : « Ce sont les politiques sociales qui favorisent la procréation en couple . On n'ose pas encore en mettre d'autres en place qui soutiendraient la procréation en solitaire. Mais le monde change ? La sacralisation de l'individu fera de la monoparentalité la norme, et l'idéal du couple tombera »⁷.

Tous plus ou moins militants, ces propos annonçaient donc bien ce qui surprend et déstabilise. Cela semble bien éloigné de ce à quoi tente de répondre habituellement la médecine dans son éthique la plus rigoureuse, à savoir des demandes de réparation et d'accompagnement ⁸. Bien accueillir les nouvelles demandes sociétales solo représente donc un défi, un engagement et une exigence à laquelle il convient de se tenir . Mais ce n'est pas aisé, il faut s'accrocher, nul ne sait trop à quoi. C'est sans doute la raison pour laquelle on a vu les équipes chercher à bâtir des questionnaires plus ou moins bien construits pour mener les entretiens et permettre de d'inscrire et de valider les demandes. Ils sont parfois à visée évaluatrice comme au Canada, constituant simplement un recueil normé de données comme en Belgique ou servant simplement de guide pour des entretiens non directifs comme en France⁹. Au stade où nous en sommes, qui ne saisit

⁸ Voir *De la philosophie de la médecine de Georges Canguilhem à la philosophie du soin*, Céline LEFEVE, revue de métaphysique et de morale n° 82, PUF, 2014

⁷ Voir En couple avec moi-même, Marcela IACUB, Ed. Léo Scheer, mars 2020

⁹ Voir par exemple les « critères d'évaluation des personnes formant le projet parental dans le cadre d'une démarche de procréation médicalement assistée » publiés par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, le « questionnaire pour femme seule » de l'Université Ziekenhuis de Bruxelles ou la « trame d'entretien » pour femme seule en construction au centre d'AMP de Tours.

que ces questionnaires, aussi bien construits qu'ils puissent être, risquent de passer à côté du vrai sujet qu'est l'établissement d'une relation juste d'entretien.

Un pas de plus apparaît alors nécessaire.

Il pourrait être apporté par une façon de considérer l'expertise des professionnels durant ces entretiens, non comme une expertise sachante, mais comme une expertise passante, passant à la communauté ce qu'elle entend de ces demandes et qui déborde la réponse qui peut être donnée en terme de mise en route d'un protocole d'AMP. C'est pourquoi il convient une nouvelle fois de solliciter les professionnels pour qu'ils colligent, se parlent entre eux, rédigent les demandes qui leur sont adressées ainsi que les questions qui leur sont envoyées. C'est en parlant et en écrivant qu'on pense, car cela transforme l'affect en réflexion partageable.

« La réponse est le malheur de la question » écrivait Maurice Blanchot.

Cette belle citation a souvent inspiré Wilfried Rupert BION, ce grand psychanalyste anglais puis américain du début et du milieu du vingtième siècle qui a développé l'idée que toute écoute authentique procédait de la « capacité négative » du psychanalyste. Il parlait de la capacité à se tenir devant l'incertain et l'inconnu « sans se soucier des faits et des raisons ». L'un de ses successeurs, Antonino FERRO, en a donné une image très parlante à mes yeux : celle du spectateur d'un film dont la projection s'interrompt soudain sans que l'on sache quand elle va reprendre ni même si elle va reprendre... L'interruption est-elle un incident transitoire, une interruption définitive, ou bien une volonté du scénariste du film qui en attendrait un effet ? Le spectateur ne doit-il pas ici se tenir dans une attente calme et attentive « sans se soucier des faits et des raisons » ?

Cette invitation, cette sollicitation à contenir et à se tenir me semble être une exigence éthique radicale, dans ce moment bien particulier que traversent les équipes d'AMP.

Th. De Rochegonde Le 10 avril 2022

Deux très grands petits ouvrages feront la bibliographie :

L'éthique médicale, Claire AMBROSELLI, Que sais-je n° 2422, PUF, 1988 La consultation, J.-C. WEBER, coll. Questions de soin, PUF, 2017